

Image not found or type unknown



Amende de mon fils âgé de 16 ans

Par **Sam01500**, le **04/08/2021** à **15:13**

Bonjour

Mon fils de 16 ans a pris le train sans billet et a pris une amende sa résidence principale est chez moi

je suis divorcée de son père .

Je souhaiterais savoir qui doit payer cette amende ?

En sachant que son père affirme qu'étant donné que sa résidence principale est chez moi c'est a moi de payer.

Je pense qu'il est hors sujet.

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Zénas Nomikos**, le **04/08/2021** à **16:33**

Bonjour,

je vous propose d'écrire au juge aux affaires familiales ou JAF.

Par **Marck.ESP**, le **04/08/2021** à **22:47**

Désolé Cujas, je ne pense pas que ce soit ce juge là,
Peut-être rappellera-t-il à la mère ceci...

<https://www.cidj.com/vie-quotidienne/transports/amendes-regles-a-respecter-le-point-sur-les-infractions-dans-les-transports-en-commun>

Par **Sam01500**, le **05/08/2021** à **07:40**

Merci Marck_Esp,

La vraie question est de savoir comment partager entre les parents les différentes dépenses qui ne concernent aucunement la pension alimentaire.

Est-ce toujours au parent ou réside l'enfant qui doit assumer?

Car à ce rythme là je m'en sortirai jamais, mon fils intègre l'internat en septembre

Par **P.M.**, le **05/08/2021** à **08:02**

Bonjour,

Je pense vous avoir répondu complètement dans [ce sujet](#) car vous n'allez pas interroger le JAF à tout moment qui risque de ne jamais répondre ou très tardivement...